

Statement

Department of
External
Affairs



Discours

Ministère des
Affaires
extérieures

89/36

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

ALLOCUTION PAR

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À LA CONFÉRENCE DE PARIS

SUR LE CAMBODGE

PARIS (FRANCE)

Le 30 juillet 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Messieurs les coprésidents, distingués délégués, Mesdames et Messieurs,

Permettez moi pour commencer de dire que le Canada se félicite de la décision de la France de convoquer cette conférence, comme il a applaudi aux initiatives de l'Indonésie visant à hâter un règlement du problème cambodgien. Pour sa part, le Canada ne prend pas à la légère les responsabilités qui découlent de sa participation à cette réunion. Par ma bouche, il s'engage devant vous et devant tous les participants à y apporter un concours actif et constructif.

La tâche que nous avons entreprise sous la direction de nos coprésidents est d'une ampleur redoutable, et les conséquences d'une réussite ou d'un échec seront considérables. Pouvons-nous enfin mettre un terme en Indochine à 50 années de conflits, de guerre et de terribles souffrances humaines, et associer cette région à l'élan de progrès qui emporte l'Asie du Sud-Est? Pouvons-nous aider à conclure l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire cambodgienne et ouvrir la voie à l'autodétermination, à la réconciliation nationale, au respect des droits de la personne et à la reconstruction? Est-il possible de dissiper un climat néfaste de méfiance et de le remplacer progressivement par un climat d'espoir et de confiance?

Certes, le contexte international permet l'optimisme. Nous avons assisté au cours des dernières années à une extraordinaire transformation à cet égard, dont les facteurs essentiels ont été le rapprochement entre les deux superpuissances et la réalisation de progrès réels vers l'arrêt de la course aux armements.

Par ailleurs, on a pu constater à certains signes l'apaisement d'autres confrontations destabilisantes de longue date. En Asie, nous nous félicitons tout particulièrement des progrès récemment accomplis vers la normalisation des relations entre l'URSS et la Chine, ainsi que de l'intensification du dialogue entre des pays de la région autrefois adversaires. En tant qu'États-nations, nous avons peut-être enfin reconnu, quoiqu'avec bien du retard, que l'emploi de la force pour régler des différends ou imposer des solutions se solde non seulement par l'échec et la tragédie, mais aussi par des coûts insupportables pour toutes les parties concernées.

Ce réchauffement du climat politique a entraîné un autre changement très favorable. Pendant la plus grande partie de son existence, l'Organisation des Nations Unies n'a pu remplir sa tâche de promouvoir un monde plus sûr et plus humain comme sa Charte l'avait prévu. Aujourd'hui, nous pouvons constater que les grandes puissances s'emploient ensemble à utiliser efficacement l'ONU, que ce

soit au Moyen-Orient, en Afghanistan, en Afrique australe ou peut-être, à l'avenir, en Amérique centrale. Les Canadiens voient avec beaucoup de satisfaction ce nouvel état de choses, car ils ont toujours eu confiance en l'ONU et ont toujours appuyé ses objectifs, non par idéalisme, mais pour la simple raison pratique que l'ONU peut être efficace, comme elle l'a souvent prouvé. Cette évolution confirme également notre ferme conviction que l'ONU, en tant qu'institution, doit jouer un rôle central dans tout règlement du problème cambodgien. Il est encore une autre raison de croire que de nouvelles attitudes peuvent se faire jour au cours du processus de recherche de la paix au Cambodge. L'Asie du Sud-Est est aujourd'hui, pour l'essentiel, une zone d'espoir dont la prospérité fait des progrès remarquables. Les pays de l'ASEAN coopèrent à tous les niveaux et sont devenus, à titre collectif et individuel, d'importants intervenants sur la scène internationale. La région de l'Asie du Sud-Est, toujours riche de ressources humaines et matérielles, se signale désormais par des entreprises et des réalisations à l'échelle mondiale. Il est à coup sûr temps d'associer l'Indochine dans son ensemble à ce remarquable succès et de permettre aux talents et aux ressources des pays de cette région de renforcer la réussite de l'Asie du Sud-Est.

Quels que soient nos espoirs et nos attentes d'un meilleur avenir pour le Cambodge, nous ne pouvons rester aveugles à la réalité. Malheureusement, il existe aussi des raisons de faire preuve, sinon de pessimisme, du moins d'un réalisme très lucide. La situation au Cambodge, extraordinairement complexe, est marquée par de profondes divisions, de la méfiance et de la peur. Surmonter ces problèmes ne sera pas tâche facile. Cela pourrait même, hélas, se révéler impossible, à moins que les parties cambodgiennes ne soient disposées et aptes à trouver un terrain d'entente. Les résultats des discussions qu'elles ont eues avant la présente Conférence ne sont pas encourageants à cet égard, si l'on met à part le symbole d'espoir que représente leur présence ensemble à cette table.

Pour sa part, le Canada estime qu'au moment de se lancer sur ces eaux agitées il est nécessaire de régler sa course sur certains points fixes.

Premièrement, le Canada est d'avis que cette conférence doit ouvrir la voie à un règlement global, concernant les éléments internes aussi bien qu'externes, et permettre l'organisation d'élections réellement démocratiques. Selon nous, les aspects externes et internes du problème sont inséparables. En juger autrement mènerait à l'échec. Ce

serait condamner les Cambodgiens à de nouvelles effusions de sang, à la persistance de leurs divisions; réduire ceux qui tentent de les aider à une frustration sans fin et peut-être leur faire courir des risques réels; inviter à de nouvelles interventions extérieures, et prolonger l'instabilité régionale.

Une telle issue compromettrait l'avenir meilleur que nous cherchons tous à assurer au Cambodge et à la région en général. Franchement, je ne vois pas comment les participants à cette Conférence peuvent réaliser leurs objectifs de soutien international à un règlement, à moins que les parties cambodgiennes n'arrivent très rapidement à une entente viable. La première de ces tâches dépend absolument de la réalisation de l'autre. Nous sommes convaincus que la Conférence doit trouver un moyen d'encourager la conclusion rapide d'un accord entre les parties et de faire en sorte que ses travaux puissent convenablement nourrir les discussions sur les aspects internationaux du problème.

En deuxième lieu, toute intervention de puissance extérieure doit cesser. Nous nous félicitons à cet égard des assurances selon lesquelles les forces vietnamiennes se retireront en totalité du Cambodge. Toutefois, il est également indispensable que les parties cambodgiennes et les autres participants puissent être certains que cette promesse sera entièrement tenue. Nous sommes par conséquent fermement en faveur de la mise en place de procédures efficaces de vérification de nature à rassurer sur ce point. Par ailleurs, aucun soutien militaire ne doit plus être apporté de l'extérieur aux parties cambodgiennes. Des vérifications doivent également permettre de s'en assurer à la satisfaction de tous.

En troisième lieu, le génocide et les terribles violations des droits de la personne perpétrés au nom de l'idéologie qui ont ravagé le Cambodge de 1975 à 1979 ne doivent se répéter en aucun cas. Ceux qui sont en dernier ressort responsables de ces abus ne doivent plus jamais diriger les affaires cambodgiennes. Il incombe à leurs associés - et en réalité à toutes les parties - de montrer, quels que soient les arrangements auxquels parviendront les parties cambodgiennes, qu'ils coopéreront à l'établissement au Cambodge d'un ordre nouveau dans lequel les droits de la personne seront pleinement respectés.

En tant que pays ayant une longue expérience de la supervision des trêves et du maintien de la paix, tâche qu'il a notamment remplie durant 19 ans en Indochine, le Canada a une autre grande préoccupation. Un mécanisme

international de contrôle ne sera pas seulement un élément capital d'un accord global, mais il jouera aussi un rôle essentiel pour assurer toutes les parties concernées que cet accord sera respecté. Notre expérience de l'Indochine nous permet de savoir ce qui sera inefficace; notre participation à plus de 20 opérations de maintien de la paix en d'autres parties du monde nous a enseigné ce qu'il faut faire pour réussir. Le soutien total et la coopération de toutes les parties devraient être assurés au mécanisme. Ceux qui le mettent en oeuvre devraient avoir un mandat clair, leur laissant l'indispensable liberté d'action et de mouvement, et être tenus de rendre compte à une autorité internationale reconnue. Le mécanisme devrait être établi sur une base financière viable et être de durée limitée.

Ces critères ne sont pas de simples exigences techniques; ils sont en fait essentiels pour que la mission soit en mesure de remplir son mandat, et pour que soit créé le climat de confiance qui doit être le fondement d'un règlement véritable. S'ils étaient négligés ou rejetés, le mécanisme international de contrôle ainsi mis en place ne ferait sans doute qu'accroître les difficultés déjà grandes auxquelles sont confrontées les parties cambodgiennes pour la mise en oeuvre d'un accord viable.

Dans ces circonstances, nous sommes convaincus que les Nations Unies sont indiscutablement l'instrument approprié pour remplir le ou les rôles, qui doivent être ceux d'une organisation internationale. Aucune autre organisation ne dispose de pouvoirs similaires pour donner les garanties requises. Aucune autre organisation ne peut mettre en place les rouages nécessaires de façon à appliquer sans délais les accords qui viennent d'être conclus. Aucune autre organisation ne couvre avec autant d'efficacité l'ensemble des questions humanitaires, économiques et de sécurité, toutes liées entre elles, qui sont à l'ordre du jour de cette Conférence. Nous savons que d'autres options ont été proposées, notamment la création d'une commission de contrôle. D'après notre expérience, il s'agit d'instruments très imparfaits, en particulier lorsqu'ils ne disposent pas d'une structure hiérarchique appropriée ou qui permette d'intégrer des missions. Nous savons que ces opinions sont largement partagées par les participants.

Nous savons également que plusieurs participants ont, récemment encore, exprimé des réserves à l'endroit des Nations Unies, tant pour ce qui est de la représentation cambodgienne à l'Assemblée générale que de la résolution annuelle sur le Cambodge. Ces problèmes disparaîtront sans aucun doute si l'on parvient à un règlement interne. Dans le cas contraire, un mécanisme de contrôle international

sera de peu d'utilité. C'est pourquoi nous recommandons à ces participants d'envisager l'avenir plutôt que s'en tenir au passé. Si l'on s'entend rapidement pour convenir que l'institution que forment les Nations Unies doit jouer un rôle central, cette Conférence se déroulerait sous de meilleurs auspices et ses chances de succès en seraient considérablement accrues. Cela permettrait également aux Nations Unies d'accélérer les préparatifs, notamment d'entreprendre une étude technique au Cambodge qui nous donnerait la possibilité de tenir une opération prête à démarrer au cas où un accord global serait conclu. Cet aspect est crucial compte tenu des difficultés considérables, liées notamment à l'infrastructure, aux ressources, aux problèmes médicaux et à la géographie, qui devront être surmontées au Cambodge, difficultés qui n'ont probablement d'égales que celles rencontrées par les Nations Unies au Congo.

Plus tôt au cours de l'année, j'ai dit, et je confirme aujourd'hui, que si l'on peut parvenir à un règlement global, le Canada examinera toute demande émanant de la Conférence de participer à un mécanisme de contrôle international. Nous fonderons notre décision sur les critères auxquels j'ai fait allusion précédemment. Comme je l'ai également mentionné, il ne fait aucun doute qu'une décision en faveur de la création d'une force des Nations Unies nous donnerait toute l'assurance requise.

Et cette Conférence abordera deux autres questions d'importance essentielle pour un règlement au Cambodge : celles de la réinstallation des réfugiés et de la reconstruction. Le Canada participera avec attention et bienveillance à l'étude de ces deux questions. Les Canadiens sont vivement touchés par le sort des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées qui vivent depuis plusieurs années dans des camps à l'extérieur du Cambodge. Nous avons accueilli 130 000 réfugiés indochinois au Canada au cours des dix dernières années, dont quelque 20 000 Cambodgiens.

L'heure si longtemps attendue est maintenant venue de conclure un accord pour que ces camps puissent être fermés et que leurs occupants puissent retrouver leurs moyens d'existence et leurs foyers au Cambodge. Cela devrait s'effectuer le plus rapidement possible et en assurant la sécurité des personnes concernées. Le Canada est disposé à fournir une aide pour la réintégration de ceux qui choisissent de rentrer dans leur pays dans le cadre d'une opération multilatérale dirigée par le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Si la paix n'est pas rétablie au Cambodge, nous chercherons par ailleurs de

nouvelles possibilités de faciliter la réunion des familles et les visites entre parents à l'intention des Cambodgiens vivant au Canada.

Pour ce qui est de la reconstruction, bien peu de pays ont été aussi gravement ravagés par la guerre et l'idéologie que le Cambodge. Si nous sommes en mesure de conclure un accord global et durable, il devra être suivi d'un effort international soigneusement coordonné afin de redonner à ce pays une prospérité et améliorer les conditions sociales de sa population. Le Canada a offert son aide au Cambodge par le passé et a l'intention de faire de même dans l'avenir.

Nous sommes prêts à envisager tous les moyens possibles afin de déterminer quels sont les plus efficaces, et nous sommes impatients de collaborer à la Conférence à cet égard. Nous sommes conscients depuis longtemps que le développement économique et social est étroitement lié à la paix et à la sécurité. Cela ne saurait être plus vrai nulle part ailleurs qu'au Cambodge.

Messieurs les coprésidents, chers collègues, le Canada se joint à tous les délégués pour souhaiter avec la plus grande conviction que cette longue recherche d'une paix durable au Cambodge verra enfin son aboutissement. Mais cela ne sera pas le cas si, trop désireux de parvenir à un résultat quelconque, nous convenons d'un arrangement partiel ou défectueux. Nous devons travailler avec discernement et sans perdre de temps. Il ne saurait y avoir de vainqueurs que le peuple cambodgien lui-même, ni de perdants que ceux qui n'ont eu que mépris pour les droits de la personne. Je vous remercie.